



## RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE DE VEYRIER (1456) ET RENAISSANCE

OL-JH 27/01/2025

### Projet 2025 : Recommandations

**« Il y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté ».** C'est avec cette pénultième considération<sup>1</sup> à laquelle nous ajoutons, pensant ne pas trahir l'esprit de son auteur, **« il y a aussi son histoire et sa valeur patrimoniale »**, que nous terminions, au printemps 2022, un article sur l'espérance d'une réhabilitation (Riv'Est).

Si aucun veyrolain n'envisage de démolir le presbytère de Veyrier dont la construction initiale remonte à 1456, épargné sous la Terreur par les villageois et racheté sous le directoire par la commune, la réhabilitation de cette bâtisse à quatre pans, typique des maisons curiales savoyardes, est, depuis une quinzaine d'année, une attente forte, partagée par beaucoup. Les projets successifs lancés sous trois mandatures<sup>2</sup> et nos visites attentives ont permis de bien appréhender les étapes de sa construction, ses extensions et transformations, l'état du bâti, la charpente à enrayures, les surfaces disponibles et exploitables. Ils ont aussi permis d'évaluer les différentes programmations municipales et de réfléchir aux meilleurs usages pour rendre ce lieu vivant, en adéquation avec son histoire et celle du village, sa localisation au cœur du bourg et répondre aux besoins collectifs non pourvus. La présentation du projet de réhabilitation lors de la séance du Conseil municipal du 9 décembre 2024 offre une nouvelle perspective aux recommandations antérieures<sup>3</sup> de BVV : le consensus pour réhabiliter les « combles », c'est-à-dire l'ouverture à 3 niveaux complets avec la mise en valeur de l'espace dégagé sous les enrayures.

#### Récapitulatif proposé en vue d'un cahier des charges pour concours d'architectes:

1° Le projet de réhabilitation ne pose pas de problème majeur. (cf les réhabilitations de ce type en Haute Savoie).

2° liberté d'utilisation de toutes les surfaces internes de « la boîte » sur 3 niveaux de surface utile augmentée (226m<sup>2</sup> à 357m<sup>2</sup> ; composée rez-bas (ou rez de chaussée): SU 101 ou 106m<sup>2</sup> selon les cabinets, rez- de- jardin : 103 ou 122m<sup>2</sup> , étage-combles : SU 24,5m<sup>2</sup> ou 129m<sup>2</sup>)

3° Suppression des escaliers intérieurs : rejet de toutes les circulations verticales entre les niveaux (ascenseurs, escaliers) ,à l'extérieur de la « boîte », en neuf par adjonction d'un bâti sur le tènement du jardin situé côté sud.

4° regroupement (empilement sur 3 niveaux) en angle nord des sanitaires, espace cuisine...

5° modularité : liberté laissée aux utilisateurs de composition de l'espace (salles) en fonction des différents besoins (expositions, conférences, vins d'honneur, mariages, funérailles, cocktails, vernissages...). Aucune salle dédiée sauf intendance (vestiaires, ménage, réserves, office, sanitaires, rangements, chaufferie..).

6° les surfaces unitaires des salles de 25 à 100m<sup>2</sup><sup>4</sup>, en passant par 55 et 68m<sup>2</sup>, offrent une complémentarité avec l'espace de la Veyrière, en dimensions (nombre de personnes assises ou debout) et en durée d'occupation.

7° Entrée principale et accès par le côté Sud.

8° Le jardin de curé communicant sera « désincarcéré » : ouverture des murs entre le presbytère et le clocher et vers le lavoir ( cf. recommandations 2022) et aménagé comme tel (bancs...); les circulations seront facilitées.

Olivier Labasse et Jacques Herrgott, le 27 janvier 2025.

<sup>1</sup> Victor Hugo, « Guerre aux démolisseurs », in la Revue des deux mondes, mai 1832.

<sup>2</sup> Projet du CAUE de septembre 2010 ; cabinet d'architectes GUYARD BREGMAN ( dont plans du 11/09/2019) ; agence de programmation urbaine L'ECHAPPEE assistée de NOVAE (décembre 2024).

<sup>3</sup> Réhabilitation-reconversion du presbytère de Veyrier - du - lac, Pièce maitresse de la culture dans le village (Note de recommandations du 10/02/2022) , Considérations historiques et spatiales (20/02/2022), Note architecturale complémentaire (22/02/2022), Comparaisons, analogies et dissemblances avec différentes réhabilitations (12/03/2022).

<sup>4</sup> Selon les cabinets : Rez-bas : 48m<sup>2</sup> passés à 55m<sup>2</sup> sans escalier, 47 ou 49m<sup>2</sup> ; rez-haut ou rez de jardin : 47 ou 48m<sup>2</sup> passés à 62m<sup>2</sup> sans vestiaire et sanitaires, 24 ou 25m<sup>2</sup>, et 21m<sup>2</sup> passés à 27 ou 26m<sup>2</sup> sans locaux techniques ; étage-combles : 24,5m<sup>2</sup> ou étage, espace complémentaire :salle 102m<sup>2</sup> (vs 129 m<sup>2</sup> de surface utile)